

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	561
Artikel:	Carrières féminines : la jardinière
Autor:	Nigoli, G.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263633

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes et les commissions officielles à Genève

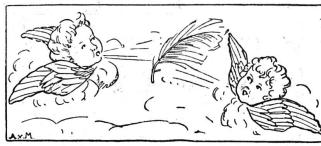
Tous les trois ans, et siège élu ou réélu, le gouvernement genevois procède à l'une des premières tâches de son nouveau mandat en nommant les membres d'un certain nombre de grandes Commissions officielles. Tous les trois ans, traditionnellement, les partis politiques revendent avec appétit des sièges dans ces Commissions... et traditionnellement aussi, mais modestement, les Sociétés féminines et féministes, directement intéressées à la présence dans ces organismes officiels de femmes partageant leurs idées et leurs principes, font des démarches auprès du gouvernement pour obtenir la désignation de membres féminins.

Le mois de janvier 1940 n'a pas manqué à cette tradition. Mais l'on ne peut pas dire que nos Sociétés soient précisément satisfaites des résultats obtenus : la preuve en est la lettre de vifs regrets signée par leurs présentes qu'elles viennent d'adresser au Conseil d'Etat. En effet : à la Commission administrative de l'hôpital et de la Maternité, une candidate femme médecin présentée : aucune femme nommée. A la Commission administrative de l'Asile des Aliénés, une candidate psychologue présentée : aucune femme nommée. A la Commission de visionnement des films, quatre candidates présentées sur demande expresse du chef du Département dont relève cette Commission : aucune de ces candidates, chacune excellente dans son genre, nommée. Alors ?

Alors ne fonctionnent actuellement que deux des nôtres dans les Commissions dont le mandat arrivait à son terme fin 1939 : Mme C. Pélier, infirmière, à la Commission administrative de l'Hospice des Convalescents, et Mme Vouga-Hoffer à la Commission de visionnement des films, de laquelle nous avons vu partir avec regret Mme Kammerer, avocate, qui y avait fait d'excellent travail dès sa fondation en 1933, mais qui a été sacrifiée sur l'autel de la profession, le Conseil d'Etat ayant décidé qu'aucun avocat, quel que soit son sexe, ne pourrait désormais siéger dans cette Commission. Il est évident que cette proportion est singulièrement faible.

Soyons d'autant plus reconnaissantes au Grand Conseil, qui, comme nous l'avons indiqué dans notre précédent numéro, a réélu Mme Gallay-Laplanche membre de la Commission administrative de l'Asile de Loex ; et espérons que lorsque viendra en 1942 le renouvellement d'autres Commissions qui nous intéressent, le vent aura tourné. Car si cette attitude devait se maintenir, Genève qui, avec Bâle, figurait au premier rang des cantons progressistes au Pavillon de la Femme à l'Exposition nationale, risquerait fort de rétrograder de façon fâcheuse... A moins que cela ne soit aussi une leçon pour nos dirigeants : n'affirme-t-on pas, en effet que deux conseillers nationaux schwyzois ont quitté ce Pavillon rouges de colère, parce que la carte indiquait les quelques droits qui possédaient les femmes en Suisse marquait leur canton d'un humiliant trou noir...
E. Gd.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



DE-CI, DE-LA

Nos scientifiques.

L'Académie des sciences a distribué ses prix. On relève le nom de deux femmes dans ce palmarès : l'une, Mme Renée Chandon, s'adonne à la mécanique céleste, et l'autre, Mme M. Drilleau, traite de la physiologie comparée. Ça devient la mode que les femmes recherchent maintenant les tâches les plus ardues du savoir, et il faut bien reconnaître qu'elles y excellent tout aussi bien que les hommes. Que diraient les doctes hommes d'Eglise qui traitaient autrefois la femme d'"os sumumnaire de l'homme" ?
(Christianisme au XX^e siècle).

Enseignement ménager... aux jeunes garçons.

Le Bulletin du Conseil International des Femmes nous apprend que, par décision du Conseil de l'Education en Suède, les garçons devront do-

ivent participer aux leçons d'enseignement ménager qui figurent au programme des écoles primaires communales.

Succès féminins.

Le Japon, encore bien en retard au point de vue féministe, se décide à rattraper le temps perdu, puisqu'une femme vient d'être nommée membre du Conseil Supérieur de l'Immigration et qu'une autre siège dans le Bureau d'Information du gouvernement.

Trois nouvelles avocates égyptiennes viennent de s'inscrire au barreau du Caire.

En Egypte également, le Ministère des Questions sociales vient d'assurer la collaboration d'une femme, Mme A. Abdel Rahman, auteur d'une remarquable étude sur la condition du fellah égyptien.

La première femme-médecin annamite.

Les femmes annamites vont de progrès en progrès ; elles sont aujourd'hui avocates, journalistes, professeurs. Mais il n'existe pas encore de centre de puériculture et d'enseignement pour la formation d'infirmières-visiteuses indigènes. On va en créer un à Hanói et la direction de ce centre sera confiée à la première femme-médecin annamite : la doctoresse Thi Hoang, diplômée de la Faculté de Médecine de Paris. Cette jeune femme de pure race tonkinoise est en outre diplômée de l'Institut de médecine coloniale et de l'Institut d'hygiène et de puériculture de Paris.

Une allocation du Prix Nobel de la Paix au R. U. P.

Nous sommes heureuses d'apprendre que le R. U. P. qui, malgré la tourmente, n'a pas cessé une minute de poursuivre son activité en faveur d'une paix équitable, et a nettement pris position contre l'agression, a reçu de nouveau un encouragement du prix Nobel, qui l'aidera à poursuivre son œuvre.

Carrières féminines

La jardinière

Lorsque, l'automne dernier, traversant l'Exposition nationale, je flânais dans ses merveilleux jardins, ou jetais un coup d'œil sur les élégantes couleurs de la halle au fleurs, je m'assissons en pensée sans restrictions aux enthousiasmes de la jardinière qui, parlant récemment de sa profession, se plaignait du trop petit nombre de candidates se présentant aux postes offerts, et engagéait les jeunes filles à se diriger vers cette belle carrière.

Faut-il en conclure que, chez nous, cette profession est encore peu connue, qu'elle offre des places en suffisance, que la culture des fleurs et des plantes est un travail lucratif, et par conséquent à recommander aux jeunes filles ? Cependant, le journal où avait paru cet article remarquait, dans son numéro suivant, que souvent, il ne s'agit, en fait de postes disponibles, que de postes saisonniers ; et que, d'une manière générale, le gain de la jardinière ne correspond pas aux frais de sa préparation professionnelle. Ce point de vue mérite d'être pris en considération, lui aussi, et puisqu'il est de notre devoir d'Office des professions féminines d'étudier ces professions objectivement, nous ne manquerons pas de le faire dans ce cas particulier.

Le 1^{er} mai dernier, est entré en vigueur un règlement fédéral sur la préparation des apprentis des deux sexes à la carrière de jardinier. Ce règlement fixe la durée de l'apprentissage à trois ans, et stipule en outre qu'à côté des travaux généraux, cet apprentissage doit porter sur une ou deux branches suivantes : Plantes en pots et fleurs à couper ; Pépinières et arbres fruitiers ; Culture potagère ; Travail de paysagiste ou entretien des jardins particuliers.

Cette nomenclature, toutefois, ne porte que sur des divisions générales, alors que les jardiniers comptent autant de spécialistes que les médecins ! L'apprenti peut faire son apprentissage dans une école ou chez un patron jardinier ; son choix sera fortement influencé par les moyens pécuniaires dont elle dispose, car une école, y compris la pension, coûte assez cher, tandis que, chez un maître jardinier, quelques centaines de francs suffisent ; mieux encore, il n'y a pas de frais du tout si l'on demeure dans sa propre famille. Néanmoins, la différence entre une école et un apprentissage ne consiste pas seulement dans la dépense, car l'école procure une formation professionnelle, théorique et pratique, complète, alors que, chez un jardinier, le côté pratique est mis au premier plan, et la préparation théorique se limite à l'enseignement dans les classes de jardinage des écoles des arts et métiers. D'ailleurs, il n'y a encore que peu d'offres de maîtres jardiniers désireux de former des apprentices.

Une jeune fille qui n'appartient pas à des meilleurs campagnards fera bien de se soumettre à un court temps d'essai avant de choisir cette pro-

Un message de Mrs. Corbett Ashby

Chères amies,

Je vous envoie, par delà toutes les barrières le crainte, de méfiance et de guerre qu'ont élevées les hommes, un message d'affection et d'espérance, souhaitant une année de paix, de joie et de prospérité, basée sur une sécurité internationale garantie, sur la collaboration intensifiée et la mise en commun des richesses nationales. En un mot, le début d'une ère nouvelle.

En 1932, année de la Conférence du Désarmement, l'humanité avait encore la possibilité d'organiser la coopération internationale, mais par leur timidité et leur manque de foi, les hommes d'Etat laissèrent échapper cette occasion. Ils lui préférèrent l'ancien gâchis, parce qu'ils eurent peur des responsabilités et se bornèrent à souhaiter que le désastre ne se produisit par de leur vivant.

Or la fin de la guerre européenne actuelle ne nous donnera, ni la paix, ni la justice, ni la démocratie, et ne nous apportera qu'une chose : une autre occasion. Saurons-nous la saisir ? Pourrons-nous la mettre à profit pour élire l'humanité au dessus des intérêts particuliers des nations ou des classes ? et coordonner ceux-ci en un système plus vaste ?

Nous savons tous que les guerres terribles qui font rage en Afrique, en Asie et en Europe sont plus que des rivalités économiques pour agrandir des territoires et ouvrir de nouveaux débouchés au commerce. Nous savons que ces guerres constituent, non seulement un effort des grandes puissances pour établir leur suprématie sur des Etats plus faibles, mais surtout une lutte entre des conceptions différentes de l'ordre international, du rôle de l'individu dans l'Etat, et de la place que réclament les grandes organisations financières et industrielles qui ne connaissent ni frontières

ni patriotismes, mais seulement leurs bénéfices ! Cette lutte est un combat entre l'anarchie mondiale et la coopération internationale, et il nous faut reconnaître que le monde n'y aura rien gagné si son issue finale laisse intacte la domination de la force, qui que ce soit qui l'exerce !

Quelle contribution pouvons-nous en tant que femmes, ou plus exactement parce que nous sommes femmes ? Apporter à la recherche de cette solution ? J'estime que notre devoir de femmes est

de nous élever au dessus de la peur ;

de protéger les faibles ;

de faire usage des droits que nous possédons et de continuer à réclamer ceux que nous n'avons pas encore, ne voulant en aucun cas nous soustraire à nos responsabilités, et réalisant pleinement notre devoir sacré d'obtenir cette partie nécessaire de pouvoir et d'influence ; de conserver notre croyance en la valeur de la sainteté de la vie humaine même au milieu des pires destructions ;

de garder vivante la conviction que la charité et l'amour de la vie familiale sont le berceau de tout futur citoyen et citoyenne, et cela dans un monde où des centaines de milliers d'être humains sont chassés de leurs foyers comme d'abîme ;

de rappeler à l'humanité, au milieu des décombres de la guerre et de l'application perverse de l'effort humain à des engins de destruction, les magnifiques possibilités de sécurité et de prospérité que lui réserveraient une véritable et sincère coopération internationale ; et enfin de protester contre toute forme et toute propagande de haine, même si nos vies sont empoisonnées par cette haine : de porter nos yeux au delà de nos frontières, et de veiller sur la flamme de la petite lampe, qui brûle bien faiblement, mais qui proclame la fraternité des hommes et la paternité de Dieu.

Margery I. CORBETT ASHBY.

Glané dans la presse...

Message d'une Française aux femmes allemandes

Françoise Rosy, la grande artiste cinématographique universellement connue, qui a si fréquemment joué et "tourné" en Allemagne, a, au cours de ces derniers mois, adressé un émouvant message par Radio aux femmes allemandes, qu'a pu bâti notre confrère La Française. Nous en reproduisons ci-après quelques fragments :

Ce soir, ce n'est pas une propagandiste indifférente et anonyme qui vous parle... Je suis Françoise Rosy, l'actrice française : « la Rosy », comme vous dites, et je m'adresse aux femmes allemandes qui, tant de fois, m'ont manifesté leur sympathie. Sur les écrans de toutes vos villes et de vos villages, j'ai joué pour vous dans votre langue ; des milliers et des milliers d'entre vous se souviennent de mon visage, de mes cheveux blancs, de ma voix ; mes photos sont dans vos maisons. Je serai devant vous pendant que je vous parle comme une ancienne connaissance présente, réelle et vivante.

Mon émotion est grande, car, ce soir, ce n'est pas l'actrice qui s'adresse à vous, c'est la maman

de trois garçons ; l'aïné va partir demain pour le front.

Je suis sûre que c'est mon devoir de vous parler cœur à cœur, de femme à femme.

J'ai voyagé souvent en Allemagne; mon dernier séjour date de quelques mois à peine. J'ai cru à la paix avec l'Allemagne. J'ai, dans la limite de mes faibles forces, essayé de travailler à cette paix. C'est pourquoi j'ai toujours observé chez vous, avec un grand intérêt, l'évolution des événements.

J'ai parlé cordialement bien souvent avec des femmes allemandes de toutes conditions, et j'ai toujours admiré leur attachement à l'esprit de famille, leur courage, leur patriotisme...

...Mais aussi, j'ai vu vos foyers dispersés par les exigences d'un parti impitoyable qui vous prenait vos fils et vos garçons pour les faire défilé en des parades théâtrales, au lieu de vous laisser leur donner l'exemple du travail bien compris et de l'économie domestique ; j'ai vu la délation s'installer dans vos maisons, les parents craindre les propos de leurs enfants, les amis se méfier les uns des autres ; j'ai vu enfin les femmes délibérément sacrifiées aux hommes : pour elles, la cuisine et les enfants ; pour eux, les costumes clinquants ; pour elles, les robes misérables ; pour eux — ceux du parti — les Mercedes rutilantes, les palais, le caviar ; pour elles, les économies, le problème angoissant de vêtir décentement des enfants trop nombreux et de les nourrir avec des denrées médiocres et rationnées...

Tout cela je l'ai vu de mes propres yeux.

Et là, femmes allemandes, je ne vous ai plus comprises...

Femmes allemandes, que savez-vous des derniers événements ?

Vous n'avez pas vu les maisons en flammes, les écroutements, les femmes hurlant de terreur, se dégager des décombres, vous n'avez pas vu les cadavres des paysannes mitraillées pendant qu'elles vendaient tranquillement leurs légumes au marché ; vous n'avez pas vu des escadrons de cavaliers polonois carbonisés par des lance-flammes ; vous n'avez pas vu les enfants s'échapper des ruines fumantes, sanglants et hagards.

Je me souviens tout particulièrement d'une petite fille de six ans à peine, tenant sa main droite une autre toute petite fillette âgée peut-être de trois ans... halante, elle courrait pour échapper aux pierres, au feu, au bombardement ; de sa main gauche en sang elle relevait ses tresses battant sa figure, elle courrait, se jetait par terre, puis repartait en essayant toujours de protéger la petite poupon blonde. Alors, je n'ai pu m'empêcher, moi Française, d'évoquer les petites filles bavaroises qui me souriaient cet été à Bayreuth... petites filles blondes, roses et tendres...

Les vaillantes

C'est ainsi que Curieux qualifie la célèbre romancière Vicki Baum, dont un article de l'hebdomadaire romand raconte la vie :

Vicki Baum a publié dans un hebdomadaire français quelques souvenirs de sa vie. D'une vie qui est une démonstration de courage. Il est possible, après tout, que le courage soit un des fées car, appelée à se prononcer sur sa vocation, Vicki enfant avait déclaré qu'elle voulait être dompteuse de lions ou musicienne. Elle fut musicienne, parce qu'on lui assura que c'était plus dif-

ficle. De fait, la difficulté est tentante pour qui entend jouer la belle partie avec « l'esprit sportif ».

La femme qui connaît aujourd'hui des tirages astronomiques, la faveur de l'écran, qui a pu donner à ses enfants la richesse dont elle rêvait pour eux, qui possède des hôtels, des autos, des toilettes, a commencé par pleurer de faim, un soir dans la rue.

Elle n'eut point de ces ambitions dévorantes qu'on croit inséparables du talent ; mais elle avait ce courage quotidien qui s'appelle la discipline du travail. En dehors de son métier de harpiste, elle s'astreignait à écrire pour ses corbeilles à pain.

Elle était mariée et maman quand elle sortit son premier roman. L'argent qu'il lui rapporta lui permit d'acheter une voiture pour son bébé. Ce fut sa première joie d'écrivain : une joie maternelle.

Pour écrire *Grand Hôtel*, Vicki Baum courageusement se fit femme de chambre dans un hôtel. Entretenant quarante chambres, quatre-vingts lits, quarante baignoires, les tapis... et le reste n'est pas — ô jeunes filles romantiques ! — que littérature...

La nouvelle femme de lettres, devenue ensuite rédactrice dans un journal, suit un emploi du temps rigide. A six heures, elle est levée et avant de partir pour son bureau, elle a fait son ménage, promené ses enfants et les a conduits à l'école. A midi, elle va chez un vieux professeur d'éducation physique qui lui fait faire des exercices qui l'aideront, par la confiance en soi, à se remettre d'une grave opération. C'est l'heure où elle se répète qu'elle est assez forte pour lutter efficacement.



Glané dans la presse...

fession, car il n'y suffit pas d'aimer les fleurs et la nature, et une vocation fondée sur d'aussi faibles bases ne résistera pas à quelques tentatives d'un travail souvent ennuyeux, malpropre, astreignant à exécuter au vent, à la pluie, sous le soleil ardent, ou par le froid coupant. Mais celles qui sont véritablement attirées vers ce métier, et qui possèdent les aptitudes nécessaires, ne se laisseront pas arrêter par ces désagréments.

Une condition essentielle pour exercer cette profession est d'avoir une bonne santé. J'ai entendu dire parfois que le travail de jardinier convenait à des jeunes filles nerveuses et faibles, parce que, vivant au grand air, elles auraient l'occasion de se fortifier; il ne faut pas non plus, sans doute, exagérer dans l'autre sens et ne choisir que des athlètes, car les plus rudes travaux sont, en général, exécutés par des hommes; mais une santé robuste et une certaine résistance sont tout de même nécessaires pour les tâches qui demandent souvent un grand effort physique. Qu'on songe en particulier aux longues heures dûment passées sur la brèche, à l'obligation de beaucoup se baisser, au poids des arrosoirs, etc.

Quelles sont les situations ouvertes à la jeune jardinière à la fin de son apprentissage? Je cite, à titre d'exemples, quelques offres telles qu'elles m'ont été fournies au printemps par l'entremise du bureau de placement de l'Union suisse des jardiniers:

Un magasin de graines cherche pour la saison une jardinière à Jaquille sera remise, durant l'été, le soin et la surveillance de sa station d'essai. — Un établissement d'horticulture cherche une jardinière responsable, capable de soigner des arbustes et des plantes en massifs. Le poste comporte 51 heures de travail par semaine et une après-midi libre. — Une maison pour jeunes filles retardées cherche une jardinière qui saurait intéresser ses pensionnaires à du travail en commun. Le traitement est de 100 francs par mois, l'entretien en plus. — Un couple d'un certain âge cherche une jardinière qui pourra également aider au ménage. Etc. — Des entreprises de jardinage et des magasins de graines, des jardins privés, des hôtels, des institutions diverses, telles sont donc les principales rubriques sous lesquelles se classe l'activité des jardiniers.

Au début de cet article, j'ai mentionné la principale objection faite à la carrière de jardinière: le salaire généralement fort modique. Les jardiniers ne l'ignorent pas. Avec des préventions modestes, elles peuvent s'en contenter comme de leur unique gagne-pain, mais il importe qu'elles songent que cette carrière sera peut-être celle de leur vie entière, et, par conséquent, qu'elles tâchent, après leurs années d'apprentissage, de trouver un poste stable qui leur procurera du travail toute l'année, et qui leur laissera une indépendance suffisante en leur permettant de ménager davantage leurs forces qu'au début.

Mais la jeune jardinière, avant de pouvoir compter sur un poste indépendant, doit avoir acquis l'expérience nécessaire. Le travail dans des établissements de jardiniers lui en offre la meilleure occasion. Qu'elle se rende bien compte alors que, dans une entreprise de ce genre, elle est sur le même pied que des ouvriers, et qu'elle se garde de croire qu'elle est au-dessus d'eux. Cela peut être quelque peu difficile pour des jeunes filles appartenant à d'autres milieux, mais avec du tact, ces obstacles peuvent être surmontés. D'ailleurs, nous le répétons, dans cette carrière, il faut se contenter de préventions modestes.

ment contre les difficultés de l'existence. Et le soir, quand les petits sont couchés, vient seulement le temps d'écrire.

A la porte derrière laquelle lutte cette travailleuse acharnée et disciplinée, la chance inévitablement devait frapper.

D'aucuns ont l'outrecuidance de demander à Vicki Baum comment elle a réussi... Elle leur répond qu'il n'y a pas de recette infaillible, mais elle cite les éléments indispensables à toute réussite: tout d'abord, la faculté de travailler un peu plus que la moyenne des individus. « Tant, dit-elle, qu'on accepte que la faim, la fatigue, le sommeil troublent le travail, on ne peut s'attendre à un succès vraiment exceptionnel... »

Et voici une autre vaillante : Ludmilla Pitoeff, la grande artiste que nous avons le privilège de pouvoir applaudir fréquemment en Suisse romande cet hiver. De Curieux également cette interview :

Ludmilla Pitoeff joue *Maison de poupee*,... Pour la ...xième fois, elle incarne cette Nora que personne ne peut plus concevoir sous d'autres traits que les siens. Pour la ...xième fois, elle émeut jusqu'au tréfonds ces spectateurs qui ne se lassent jamais de la voir vivre et palper sur scène, ces jeunes gens qui lui doivent la révélation du théâtre. J'en suis. Et maintenant qu'elle est seule, qu'il n'y a plus « les Pitoeff », mais seulement « Ludmilla », il faut que j'aille la remercier pour tout ce qu'elle m'a donné.

...Elle a quitté l'ensemble rouge et blanc du premier acte pour la robe noire du second. Sur la table, à côté des fards, une grande cafetière.

— Serge, dit-elle de sa voix chantante, fais me demander du café. Celui-ci est froid.



Publications reçues

Conseil International des Femmes. *Histoire des Conseils nationaux affiliés, 1888-1938.*

A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, le Conseil International des Femmes a édité l'historique de ses Conseils nationaux affiliés. Ce recueil est tout naturellement dédié à la regrette et bien connue inspiratrice du mouvement féminin international, Lady Aberdeen, qui présida durant 30 années le Conseil International.

Sous une humble couverture de carton violet, ces quelques 300 pages racontent une épope d'engouement: la lutte de femmes énergiques et intelligentes pour la reconnaissance de leurs droits et de leurs devoirs vis-à-vis de l'humanité. Au cours de ces cinquante années, dans chaque pays, de nombreuses associations féminines se sont affiliées en un Conseil national dont le but était de combattre « les inégalités qui pèsent sur la femme, réclamant pour elle le droit et le devoir de prendre sa part des responsabilités collectives ». Ces Conseils tentent d'améliorer de sorte, non seulement de la femme, mais aussi de l'enfant, de la famille et partant de l'humanité tout entière. »

Ce recueil embrasse donc l'histoire et le développement des mouvements féministes dans une trentaine de pays dont une demi-douzaine extra-européens. En cinquante ans, quis efforts pour suivis que n'a pas arrêtés la dernière guerre et aussi quelle variété dans les résultats obtenus! Par sa documentation — forcément fragmentaire — mais combien intéressante, cette brochure sera précieuse à tous ceux qui sont curieux de suivre

le développement du féminisme dans notre nation et celles qui nous entourent.

M.-G. C.

SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Centre d'Information en matière de protection de l'enfance. Série législative et administrative des documents parus en 1938*. 1 brochure de 58 pages, 1 fr. — *Rapport annuel*, présenté à la Commission consultative (juin 1939), 1 vol. de 218 pages, 4 fr. — Nos de référence C. 72 M. 33, 1939, IV, et C. 91 M. '50, 1939, IV. Genève, 1939. Chez tous les dépositaires des publications de la S. N.

Un article paraît précédemment dans ce journal a déjà fait mention des documents ci-dessus, lorsque, au moment de la session de la Commission des Questions sociales, ils serviront de base et de point de départ à une intéressante discussion. Et à feuilleter notamment le rapport, établi d'après un plan très clair et facilement accessible, on est toujours davantage surpris qu'un plus grand nombre de ceux, en Suisse, qui s'occupent activement des problèmes de la protection de l'enfance, ne se servent pas davantage des renseignements de première main, présentés de façon si objective, que leur apporte parfois la publication.

Nous y avons notamment relevé la revue d'ensemble des mesures d'ordre social prises en Chine en général, et dans la province la plus avancée pour l'organisation du service social en particulier, le tout faisant mieux saisir l'importance de l'évolution sociale qui transforme actuellement la Chine. D'autres chapitres consacrés aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne traitent essentiellement de l'hygiène de la mère en relations avec l'hygiène infantile, et de l'éducation physique; un autre encore apporte d'intéressantes informations sur la législation turque et son application en matière de protection de l'enfance. Enfin, la Suisse a sa place marquée dans ce rapport, qui résume les principales dispositions du Code pénal fédéral touchant à l'enfance.

La brochure de la série législative complète de façon efficace ce rapport en classant par ordre de matière (adoption d'enfants, cinéma, loisirs, obligation alimentaire, etc., etc.) les dispositions législatives et administratives prises en ces différentes matières par l'un ou l'autre pays au cours de la dernière année. A noter que ce recueil ne se limite pas aux Etats membres de la S. N., mais que l'Allemagne, l'Italie, le Japon y figurent également. C'est dire l'étendue de cette documentation, qui permet par exemple de constater que la protection de l'enfance en danger moral a fait de nouveaux progrès dans plusieurs pays,

alors que le nombre, heureusement restreint, de ceux qui infligeaient encore des châtiments corporels aux mineurs a diminué: ainsi, la Nouvelle-Zélande a amendé sa législation de façon à interdire aux tribunaux pour enfants de condamner ceux-ci à la peine du fouet! (Est-il croyable qu'une institution d'inspiration éducative comme les tribunaux puisse encore employer pareilles sanctions! Réd.) D'autres pays manifestent par leur législation que, pour eux, il est impossible de séparer la protection de l'enfance de celle de la famille: la loi de l'Uruguay, autorisant la création du « bien de famille » en est la preuve. Et la liste de ces citations et de ces exemples pourrait s'allonger bien davantage encore, si la place ne nous était pas limitée.

J. G. B.

TAMARA HAUCHMANN-TCHERNIAK: *La S. d. N. est-elle en mesure d'arriver à la révision des traités?* 1 broch, tirage à part de la Revue de Droit international. Genève, 1939.

Licenciée en droit, diplômée de l'Institut des Hautes Études internationales, Mme Hauchmann est bien connue dans les groupements féministes et universitaires de Genève. Mais c'est dans un cercle bien plus étendu que l'on lira avec intérêt cette étude juridique, pour laquelle, nous dit l'auteur, on a pu se demander si l'on devait employer les verbes au présent ou au passé! mais dont il ressort nettement que, si l'on ne veut pas être inutile ni stérile, il faut, pour citer Mme Hauchmann, « considérer la S. d. N. comme une institution vivante et capable de se développer. »

J. S.

Petit manuel de la Société des Nations. Neuvième édition revisée et complétée. Genève, 1939. 352 pages, avec cartes, plans et graphiques.

C'est avec un grand plaisir que tous ceux qui accomplissent un travail quelconque d'ordre international ont vu réapparaître le précieux petit volume bleu, devenu leur indispensable *vade-mecum*. Sa forme restreinte, et d'un format si commode qu'il trouve place même dans les plus élégants des sacs féminins, constamment tenu à jour, et d'une présentation si claire que l'information cherchée saute d'elle-même sous les yeux du lecteur, ce petit ouvrage fournit des renseignements précis, d'abord sur les Etats membres de la S. d. N., puis sur le fonctionnement de cette dernière, de l'Organisation Internationale du Travail, et de la Cour de Justice. L'œuvre hygiénique, économique et financière sociale et humanitaire de la S. d. N. est passée en revue aussi bien que l'œuvre politique, et des documents annexes fournissent d'utiles indications.

J. G. B.

Des assistantes sociales dans les usines d'armement en France

On a pu lire dans la presse quotidienne le compte-rendu d'un discours prononcé par M. Raoul Dautry, Ministre de l'Armement, annonçant qu'actuellement 200.000 femmes ont été enrôlées dans les usines de guerre, et que ce nombre sera certainement encore augmenté: n'a-t-on pas compris lors de la précédente guerre sur un personnel féminin de 400.000 unités dans les diverses activités se rapprochant à la défense nationale?

Mais ce qui n'a pas été dit à cette occasion, c'est la décision du ministre de placer dans chaque usine des surintendances et des assis-

cessaire également au professeur d'horticulture, qui s'agit d'écoles ménagères, de jardins scolaires, ou de direction de cours. Et pour finir, mentionnons encore la possibilité de fonder soi-même une entreprise, bien qu'à ma connaissance peu de jardinières jusqu'ici aient osé tenter l'aventure.

Pour conclure, l'on peut donc dire qu'une jardinier ayant une préparation professionnelle approfondie et une culture générale peut se créer un champ de travail satisfaisant, non seulement pour sa jeunesse, mais encore pour son âge mûr.

G. NIGOLI.

(Office suisse des Professions féminines.)
(Trad. franç. par M. L. P.)

la tarantelle échevelée du second acte: tambourin, bas, sandales...

— Il faut toujours vérifier les lacets des sandales, dit-elle en tirant dessus. Sans cela, ils peuvent lâcher pendant que je danse, et c'est ennuyeux. Bon, c'est en ordre. Allons...

Un dernier sourire, un peu triste: celui de la femme qui poursuit seule une lourde tâche, pour laquelle deux n'étaient pas de trop; qui continue à transmettre non seulement son message personnel, mais celui « des » Pitoeff. Georges reste éternellement présent pour elle comme pour les spectateurs qui les ont connus: l'âme qu'il a donnée à son théâtre ne saurait le quitter.

Le rideau se lève: Ludmilla Pitoeff est en scène. Le calvaire de Nora continue. « Le petit oiseau chanteur, le petit écureuil » reprend sa tragique expérience de la vie... Ludmilla Pitoeff est en scène.

Quelques réflexions sur la défense financière du pays

Mme Clara Nef, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, a publié sous ce titre, dans l'Appenzeller Zeitung d'abord, puis dans le Schw. Frauenblatt, un article d'une inspiration patriotique élevée, dont nous traduisons à l'intention de nos lecteurs les passages suivants:

...Vaillance! Nous ne doutons nullement de la vaillance qui anime ceux qui gardent nos frontières, et qui ont pleinement conscience de ce qui pourra être exigé d'eux en cas de danger; mais nous savons aussi que ceux qui suffit pas, et que ces hommes doivent avoir la certitude que ceux qu'ils

ont mission de défendre sont à leurs postes d'arrière avec la même résolution qu'eux. Et nous devons réaliser dans toutes ses conséquences ce que cette situation exige de nous, et nous mettre en face de nous-mêmes pour savoir clairement si nous sommes prêts à y répondre. Si nous ne le sommes pas, nous ne pouvons que nous attendre à devoir supporter les suites, quelles qu'elles soient, et que nous aurons méritées, de notre égoïsme; nous ne serons que d'indignes successeurs de nos pères qui ont sacrifié à la défense de notre sol leur sang et leur cœur, et nous devrons constater avec tristesse que nous ne sommes pas en état de « garder fidèlement ce qui jadis a été fidèlement constitué pour nous » (Texte d'une inscription de l'allée surélevée de l'Exposition nationale).

Nous savons tous quelles sommes colossales sont englouties chaque jour par la nécessité de garder nos frontières, par les frais de mobilisation, par la nécessité de venir en aide à ceux qui, restés à l'arrière, ont perdu toute possibilité de travail et de gain. De nouvelles ressources financières doivent être trouvées. Mais à peine est-il question des nouveaux impôts qu'il faudra prélever que, de toutes parts, des voix s'élèvent dans la forêt des journaux suisses pour affirmer que ces impôts seront insupportables!... Combien il serait plus réconfortant et encourageant si tous ces groupements d'intérêts économiques voulaient reconnaître l'absolue nécessité de ces impôts et se déclareraient prêts à les accepter sans lamentations, si lourds qu'ils puissent être...

...Car nous ne sommes pas attachés à notre patrie suisse par toutes les fibres de notre être, seulement parce qu'elle nous a permis de réaliser nos désirs et qu'elle nous assure notre bien-être,